

## **LA FRANCOPHONIE ET LA DIVERSITE DES CULTURES**

*Conférence donnée à l'Université de Yaoundé en Mars 2001*

*A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Francophonie*

Mesdames, Messieurs,

On ne peut plus parler de la francophonie en 2001 comme on en parlait pendant les années 60 et 70. C'était la francophonie vouée à la « Défense et Illustration » de la langue et de la culture françaises. Elle comportait encore pas mal de relents d'une volonté de diffusion, de rayonnement voire de domination par une langue et une culture. Avant les Indépendances, la légende de Senghor, agrégé de grammaire, enseignant le français aux petits Français de France, notamment à Tours et à Saint Maur, avait fait rêver plus d'une génération de jeunes Africains qui voulaient répéter l'expérience de ce pionnier sénégalais.

C'était aussi la période pendant laquelle le statut de citoyen français octroyé à des Africains allait de pair avec celui d'« évolué ». C'était la mise en œuvre de la politique d'assimilation par laquelle la France entendait intégrer en son sein tous ceux qui avaient chanté que « la France est belle et ses desseins bénis ». Une certaine préciosité caractérisait l'expression de ceux qui tenaient à montrer qu'ils étaient des gens instruits et savaient faire les accords de grammaire avec l'imparfait du subjonctif. On peut considérer l'admission de Senghor à l'Académie française comme le point culminant de cette phase de la francophonie.

Je dis qu'on ne peut plus parler de la francophonie comme à cette époque révolue. Aujourd'hui, la francophonie est devenue une organisation intergouvernementale au sein de laquelle prédomine la volonté de coopération et de dialogue des cultures. En 1998, l'Annuaire de la Francophonie internationale dénombrait 49 Etats et gouvernements représentant une population globale dont la projection sur l'an 2000 donnait 559 369 000 habitants, couvrant les zones Europe, Asie et Pacifique, Afrique du Nord et Méditerranée, Afrique subsaharienne, Amérique et Océan Indien. Le rapport de cette population à la population mondiale était évalué en 1990 à 8,4 % et projeté à 8,17 % pour le début du 21<sup>e</sup> siècle.

La francophonie institutionnelle est coiffée par le Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements qui agit par l'entremise d'un grand nombre d'organes de façon à couvrir à peu près tous les secteurs allant de la culture à la politique, en passant par la communication, l'enseignement et les diverses facettes de l'économie et des finances. Ce sont par exemple, l'ACCT (l'Agence de Coopération Culturelle et Technique), l'Agence de la Francophonie pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (AUPELF-UREF) comprenant le Fonds francophone de la Recherche, le Fonds francophone Universitaire de la formation, le Fonds francophone universitaire de l'Information, l'Association Internationale des Maires francophones (AIMF), l'Assemblée internationale des Parlementaires de langue française (AIPLF), le Forum francophone des Affaires.

A côté de ces institutions gouvernementales il existe des organisations non gouvernementales telles que la Fédération Internationale des professeurs de Français (FIPF), (elle publie une lettre trimestrielle intitulée : l'univers du français), l'Institut International de Droit d'Expression Française (IDEF), l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse de langue française (UIJPLF), le Conseil Francophone de la Chanson, le Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA) etc.

La pluralité des cultures qui se rencontrent dans l'espace francophone correspond à une pluralité de véhicules de communication dont la prise en compte a déjà occasionné une nouvelle pédagogie en faveur de l'enseignement du français comme langue seconde (FLS). Car, en effet, dans un premier temps, la langue française dans notre aire culturelle africaine était enseignée sans prise en compte du fait que les apprenants parlaient originellement une langue maternelle qui n'était pas le français. La reconnaissance du droit à la différence, par ce biais, a commencé à faire naître de nouveaux comportements à l'égard du souci pour une expression irréprochable et respectueuse des exigences de la langue académique. Depuis quelques années déjà, les Africains ne se font plus aucun complexe quand ils doivent écorcher la grammaire ou la syntaxe ; ils disent, quand on les reprend, que ce n'est pas leur langue. Cette attitude n'est pas allée sans susciter quelques inquiétudes au niveau des travaux académiques du genre mémoires de Maîtrise ou de Doctorat, pour ne mentionner que ceux-là. Est-il acceptable de laisser passer des travaux devant être sanctionnés par la délivrance de diplômes universitaires alors qu'ils sont parsemés d'incorrections grossières au plan de la langue ? Je ne le crois pas.

Il y a un niveau de tolérance qui concerne la communication sociale. Ici, les Africains peuvent parler pour se faire comprendre dans la rue, au marché ou encore devant le juge, au tribunal. Ils peuvent même inventer des mots nouveaux et malmener la syntaxe. Je pense que cela conduira à l'émergence d'une langue française nouvelle en Afrique. Une langue qui empruntera aux idiomes des langues africaines de ceux qui pensent d'abord dans leurs langues maternelles et tentent de traduire en français ce qu'ils ont ainsi conçu et pensé avec tout le support de leur culture originelle propre. Dans une conférence que j'ai prononcée en 1983 portant sur le thème de folklores et culture nationale ( texte qu'on peut trouver dans Jalons III, CLE 1987), j'avais déjà eu l'occasion d'affirmer que nous devons, les uns et les autres, au sein de la Francophonie, renoncer à la recherche, vaille que vaille, de la sauvegarde d'une quelconque pureté ou authenticité originelle de nos langues et de nos cultures en constante évolution. Ni la langue française, ni nos dialectes ne sauraient demeurer intrinsèquement les mêmes dans ce contexte d'interaction quotidienne.

Les langues nationales encore appelées dialectes n'ont de compétence que dans le cadre des cultures ethniques qui sont fort étroitement délimitées, géographiquement parlant. Or, elles ambitionnent sortir de leur cadre étroit et se manifester dans un cadre éclaté, un espace francophone, voire mondial ! Est-il possible que cette opération réussisse sans le moindre sacrifice de l'authenticité et de la pureté, non seulement de la langue ou des langues entrées en interaction, mais également des cultures concernées ? J'ai parlé de l'évolution du français vers une certaine créolisation en Afrique, tout comme j'ai parlé de la nécessaire ouverture des langues ethniques à l'introduction des mots et concepts nouveaux.

Même dans le monde de affaires, la langue française se voit contrainte d'admettre des mots nouveaux. En 1998, on chiffrait à 700 le nombre des mots nouveaux des affaires parmi lesquels on peut citer listage pour « listing », bouteur pour « bulldozer », jardinerie pour « garden center », affacturage pour « factoring », crédit bail pour « leasing », portage pour « piggy back » Comme on peut facilement le voir, il s'agit de mots initialement venus de l'anglais. Je crois savoir que l'Action pour promouvoir le Français des Affaires (APFA) a édité un ouvrage intitulé « 70 mots-clefs des affaires en 20 langues » dont le chinois, le vietnamien, l'allemand, l'anglais, l'arabe, le bulgare, le danois, l'espagnol, le français, le grec, le hongrois, l'italien, le japonais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le russe, le suédois, le tchèque. Ici encore, les

cultures de l'Afrique sub-saharienne sont invitées à passer par le français, l'anglais ou le portugais et l'espagnol.

Arrêtons-nous un instant sur l'objectif d'ouverture et de diffusion des cultures plurielles de l'espace francophone. Ce sera pour me poser la question suivante : Au Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA) qui se tient tous les deux ans à Abidjan, qu'est-ce qui, de la culture africaine franchit réellement l'espace étroit de la consommation locale, ethnique ou nationale ? le rendez-vous d'Abidjan est celui des troupes théâtrales (il y en avait douze en 2001), des groupes de danse( neuf), et des ensembles musicaux et chanteurs individuels (25), le tout représentant 22 pays cette année. Dans l'édition de l'Annuaire 1998 de la Francophonie j'ai pu lire, s'agissant du MASA 1997 ce qui suit : « Cette édition du MASA fut aussi l'occasion de découvrir pour la première fois dans ce contexte, l'expression musicale de l'Afrique australe dont notamment l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. C'est la musique et la chanson africaines métissées à souhait et exprimées dans toutes ses déclinaisons qui avait rendez-vous à ce MASA 1997 ».Voilà que le Conseil africain de la chanson admet en son sein la chanson de langue anglaise ! En 1997 l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ; en 2001 ce fut le tour du Ghana parmi les pays participants. On peut se poser la question suivante : Qui est véritablement intéressé par ce marché des arts du spectacle africain ? La réponse est simple et claire : ce sont, en premier lieu, des hommes d'affaires du monde du spectacle venus des pays du Nord. Ils sont préoccupés de détecter des talents individuels et aussi des ensembles complets, cohérents et compétents en vue de leur proposer des contrats de prestations à durée déterminée dans des salles de spectacles des pays du Nord. De très bons acteurs possédant un indéniable talent personnel peuvent améliorer leur pouvoir économique en se faisant intégrer dans d'autres distributions de pièces de théâtre tandis que des chanteurs convainquants voient leur contrat renouvelé avec tel ou tel cabaret à Paris, Londres ou New York. Et les autres ? Ceux dont les contrats ne sont pas renouvelés ? Ils se voient renvoyés dans leur pays d'origine, les poches bien plus pleines qu'au départ et après avoir offert pendant six mois ou un an le spectacle qui avait été remarqué à Abidjan et présenté comme un sujet simplement exotique pendant tout ce temps. Il est rare de voir retenir dans ce contexte des groupes de danse ou des ballets entiers n'offrant que le folklore ou la représentation d'une pièce de théâtre à thématique africaine. Ce qui se diffuse dans l'espace mondial et non seulement francophone ce sont des formes métissées et modernisées, susceptibles d'accrocher un public exigeant et qui n'a pas besoin de comprendre la langue dans laquelle on joue ou chante, ni même la thématique des histoires puisées dans le terroir des cultures ethniques. C'est pour cela que je pense que cet objectif de diffusion des cultures ethniques est nécessairement manqué si on l'envisage dans son authenticité originelle. Je veux dire qu'il y aura nécessairement à ce niveau une nouvelle culture d'élite, parce qu'elle emprunte les formes et les canaux que sont les véhicules modernes et universels et, d'un autre côté, une culture populaire, celle que j'appelle ethnique, qui possède ses consommateurs naturels, ceux-là mêmes qui n'ont pas besoin de se faire traduire ceci ou cela, ni de se faire expliquer ni l'humour de Jean Miché Kankan, ni la signification de telle ou telle danse qui faisait partie d'un rituel que les enfants du village connaissent bien.

Je reste persuadé que l'utilisation de n'importe laquelle des institutions de la francophonie intergouvernementale conduirait à découvrir que le dialogue des cultures que j'appelle ethniques avec la culture française ou mondiale aboutit à la séparation identique d'une culture d'élite( celle qui peut franchir les portes de l'ethnicité), d'avec une culture populaire, celle qui demeure vécue dans l'immédiateté par ses consommateurs naturels, enfermés dans leur monde villageois ou national et n'intéressant qu'eux-mêmes.

Le bilan de l'année francophone internationale pour la culture camerounaise en 1998 n'aura mis en relief que trois événements : la réalisation du prestigieux complexe islamique de Yaoundé, le grand prix du roman de l'Académie française décerné à Calixte Beyala et la qualification des Lions Indomptables pour la phase finale de la coupe du monde de Football en France. Le trait commun qui lie ces trois événements s'appelle leur internationalité. S'agissant du roman de Calixte Beyala, les Honneurs Perdus, réussit-il à sauvegarder une quelconque authenticité de la culture ethnique dans cette forme littéraire utilisée ? La tradition africaine ne connaît pas le roman. Nous sommes dans une civilisation de l'oralité à travers le conte et l'épopée par exemple. Mais pour entrer dans l'univers moderne, il faut abandonner l'oralité, dans l'exacte mesure où l'expression de littérature orale comporte en elle-même une contradiction dans les termes. Le fait est que le roman de Calixte Beyala, tout comme ceux de Mongo Beti appartiennent à une culture d'élite comparée à la culture populaire qui elle, demeure dominée par l'oralité et reste inscrite dans les genres que je viens de rappeler : le conte, l'épopée. Combien de Camerounais ont lu ou liront les romans et recueils de poèmes édités par leur élite intellectuelle ? Albert Memmi, écrivain et sociologue, dans un article au Monde Diplomatique de 1996, écrivait ce qui suit : « Se résigner à écrire dans une autre langue que celle de la majorité de la nation, c'est perpétuer le fossé entre l'écrivain et la rue, entre le même peuple et les privilégiés de l'argent ou de la culture »

Existe-t-il une institution de la Francophonie dont l'action soit telle qu'elle ne crée pas cette séparation dont je parle entre une élite ayant accès à ses productions et une majorité d'exclus ? Je crois qu'il n'en existe pas. Le Fonds francophone de la Recherche ou le Fonds francophone universitaire de la formation ont le très grand mérite d'exister. Ils permettent le financement d'un certain nombre de programmes de recherches ainsi que de conférences et séminaires. Mais il s'agit à coup sûr d'actions qui ne profitent, une fois de plus, qu'à une élite d'institutions universitaires dans l'espace francophone. Ceci n'est pas un reproche, mais tout simplement un constat qui impose un minimum de réalisme.

Il faut à présent que je conclue mon propos. Et, pour le faire, j'aimerais reposer la question de fond toujours perceptible dans ce débat : la peur des cultures à faible potentiel de diffusion au-delà de leurs frontières naturelles, une peur toujours accompagnée, même inconsciemment, d'un désir de reconnaissance par les autres. On pouvait croire que nous avions déjà franchi cette étape de lutte pour la reconnaissance de la personnalité propre de nos cultures. C'est par là que nos aînés ont commencé, notamment à travers le mouvement de la Négritude et du Panafricanisme. La reconnaissance du droit à la différence s'en est suivie. Et pourtant la peur de l'effacement persiste, non seulement au sein de l'espace francophone mais, plus grave encore aujourd'hui, au sein de l'espace mondialisé. S'il faut en résumer la caractéristique en un mot, je dirais, avec Jean François de Raymond que la mondialisation n'est rien d'autre qu'un « Marché mondial, ramifié suivant le critère du moindre coût, contribuant à déstructurer et à restructurer le flux et les biens. Ce marché mondial universalise une vision mercantile de ressources humaines et techniques. La mondialisation déstructure les économies, les restructure par les investissements étrangers, des joint-ventures, des contrats indifférents au développement local comme on le voit dans les localisations d'entreprises qui prennent fin lorsque les conditions d'exploitation y apparaissent moins profitables qu'ailleurs ». C'est pourquoi la mondialisation suscite, à travers la peur de l'effacement que j'ai déjà évoquée, des réactions en sens inverse des revendications de particularismes communautaires. Le processus de décomposition du tissu politique par

un repli sur la petite entité : le clan, la tribu, l'ethnie. Pour 185 Etats membres de l'ONU, on dénombre plus de 5000 particularismes culturels dans le monde.

Face à cette réalité, force est de reconnaître que même en passant par la marchandisation de tout, y compris des biens culturels, les divers particularismes ethniques et régionaux ne sauraient être intéressants que pour autant qu'ils perdent quelque chose de leur authenticité et se laissent mettre dans des emballages commercialement corrects et pour une consommation étrangère. L'organisation de la Francophonie elle-même ne peut pas procéder autrement. Et là, Jean François de Raymond a raison d'écrire encore, et c'est par cette citation que je vais terminer : « La mondialisation menace la culture francophone. D'une part, elle entraîne un éclatement de cette culture dont les débris ne permettent pas de reconstruire le puzzle qui lui donne sens ( chacun voit alors à partir du fragment qu'il prend pour le tout). D'autre part, l'uniformisation et la réduction de la culture accompagnée par les mêmes produits et suscitant les mêmes modèles de réaction. Cette pseudo culture n'a plus de lien avec une histoire, une nation ou une autre, même si elle adopte le ton et la couleur d'un lieu, c'est le produit d'une déculturation. L'illusion ou le mirage d'une culture globale universelle réduite au plus petit dénominateur commun, nécessaire pour survivre où que ce soit, ne correspond qu'à une nouvelle ignorance ».

Je vous remercie de votre attention.